



District Haute-Garonne de Football
**COMMISSION DEPARTEMENTALE
DE DISCIPLINE**



Réunion Plénière du Lundi 06 Mars 2023

Procès-Verbal N° DIS.N°15 22/23

DECISION DE LA COMMISSION

Affaire n°1 :

QUINT FONSEGRIVES US / PAMIERS FC du 04.02.2023 – Féminines U15 Foot à 8

Pour l'équipe de QUINT FONSEGRIVES US

Match perdu par pénalité à l'équipe

Motif : gestion administrative FMI, licence non conforme pour l'assistant et arbitre

1 mois de suspension de toutes fonctions officielles à compter du 13.03.2023

Motif : responsable de la mauvaise gestion de la rencontre, licence non conforme pour l'arbitre et l'assistant

Pour l'équipe de PAMIERS FC

Match perdu par pénalité à l'équipe

Motif : gestion administrative FMI, absence de licences et avoir quitté le terrain

1 mois de suspension de toutes fonctions officielles à compter du 13.03.2023

Motif : responsable de l'équipe qui a quitté le terrain et de la FMI

Affaire n° 2 :

LEGUEVIN US 3 / LAMASQUERE FC du 08.01.2023 – SD5 – Poule C

Pour l'équipe de LAMASQUERE FC

4 matches fermes de suspension de toutes fonctions officielles à compter du 12.01.2023

Motif : propos blessants/officiel hors rencontre

Affaire n° 3 :

TOAC 2 / ST.JORY ESE 1923 du 12.02.2023 – SD4 – Poule C

Pour l'équipe de TOAC 2

1 match automatique + 9 matches fermes de suspension de toutes fonctions officielles
Motif : acte de brutalité/joueur, hors rencontre

Pour l'équipe de ST.JORY ESE 1923

1 match automatique + 9 matches fermes de suspension de toutes fonctions officielles
Motif : acte de brutalité/joueur, hors rencontre